

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

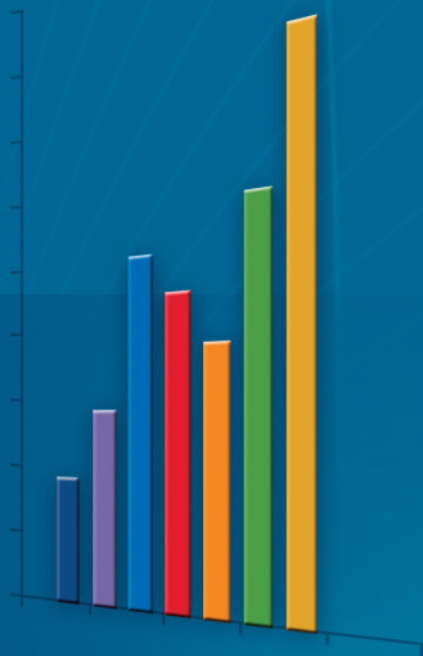
www.stat.gouv.qc.ca

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

La répartition des employés réguliers à temps plein

Résultats de l'Enquête
sur la rémunération globale
au Québec

Collecte 2009



Pour tout renseignement concernant l'ISQ et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca



Ce document a été imprimé sur du papier contenant 100 % de fibres postconsommation.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2010
ISBN 978-2-550-60042-8 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-60043-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2010

Chaque année, l'Institut de la statistique du Québec réalise son *Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) qui lui permet notamment de colliger de l'information sur l'ensemble des emplois des entreprises répondantes. L'ERG permet également à l'Institut de répondre à son mandat d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration québécoise et des autres salariés québécois. Cette enquête vise les entreprises de 200 employés et plus dans les différents secteurs du marché du travail.

Le présent document trace, à partir des données de la collecte 2009 de l'ERG, un portrait de la répartition des employés réguliers à temps plein selon les groupes intermédiaires de la *Classification nationale des professions* (CNP), et ce, selon diverses ventilations (secteur, taille de l'entreprises, syndicalisation). Les résultats sont fournis par domaine d'activité et par groupe de compétence. Une analyse des emplois comptant l'effectif le plus important dans chacun des groupes de compétence est également présentée.

Ce document constitue un des premiers jalons visant l'exploitation de la mine d'informations contenues dans l'ERG.

L'Institut remercie toutes les personnes qui ont contribué aux diverses étapes menant à la réalisation de ce rapport, notamment les répondants à l'enquête pour leur collaboration des plus importantes et le personnel de l'Institut affecté aux diverses phases de l'enquête et au traitement des données.

Le directeur général,

Stéphane Mercier

*Produire une information statistique pertinente, fiable et objective, comparable, actuelle, intelligible et accessible, c'est là l'engagement « **qualité** » de l'Institut de la statistique du Québec.*

Ce rapport a été réalisé par : Claude Vecerina

La coordination a été assurée par : Nathalie Mongeau

Direction des statistiques du travail et de la rémunération : Christiane Lamarre, directrice

Ont apporté leur précieuse collaboration : Mario Haché, développement méthodologique et traitement statistique des données

Pascal Michel, traitement informatique

France Lozeau, traitement de texte et mise en page

Elaine Baxter McLeay, révision linguistique

Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes qui ont contribué à la réalisation de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2009* :

- Les répondantes et répondants à l'enquête, à qui nous voulons exprimer toute notre reconnaissance pour leur collaboration des plus importantes et leur patience; sans eux, aucun résultat ne serait disponible.
- L'équipe de l'ERG à la Direction des statistiques du travail et de la rémunération : Ann Doucet (coordonnatrice, enquêtes), Paule Maurais (chargée de collecte), Virginie-Anne Bassène, Marie-Claude Bourget, Carole Calvé, Nadia Castonguay, David Chapados, Francine Ducharme, Marie-Josée Dufour, Renée Fecteau, Linda Jacques, Adella Jean, Guy Lavoie, Cindy Maher, Danielle Martin, Patrick Potvin et Patricia Soudir, pour la collecte des données sur la rémunération.
- Les directions contributrices, soit la Direction de la méthodologie et de la qualité : Mario Haché et Sylvain Végiard; la Direction des stratégies et opérations de collecte : Johanne Thérout et son équipe; la Direction des services informationnels et technologiques : Jean-Claude Balu, Gérald Benoit et Guy Pérusse.

Pour tout renseignement concernant le contenu de ce rapport, s'adresser à :

Direction des statistiques du travail
et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384
Télécopieur : 514 876-1767
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Signes conventionnels :

Ce rapport utilise les symboles suivants :

- ... N'ayant pas lieu de figurer
- .. Donnée non disponible
- x Donnée confidentielle

Avertissements :

En raison de l'arrondissement des données et des critères de confidentialité, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Dans tout le texte, les mots *salariés*, *employés*, *professionnels*, *techniciens*, etc. font indifféremment référence au masculin et au féminin.

INTRODUCTION	11
CHAPITRE 1 - LES CONCEPTS ET LA MÉTHODOLOGIE	
1.1 Principaux concepts	14
1.1.1 Classification nationale des professions	14
1.2 Méthodologie et approche de collecte	15
1.2.1 Plan de sondage	15
1.2.2 Collecte des données	16
1.2.3 Précisions sur les données et périodes de référence	17
1.2.4 Traitement et analyse des données	17
1.2.5 Interprétation des résultats	18
CHAPITRE 2 - LA RÉPARTITION DES EMPLOYÉS RÉGULIERS À TEMPS PLEIN	
2.1 Répartition des employés selon le domaine d'activité	21
2.2 Répartition des employés selon le groupe de compétence	25
2.3 Répartition des employés selon le domaine d'activité et le groupe de compétence	29
2.4 Emplois comportant l'effectif le plus important dans les secteurs public et privé	36

Chapitre 1

1.1	Description des niveaux de compétence	14
1.2	Qualité des estimations selon le coefficient de variation	18

Chapitre 2

2.1	Répartition des employés réguliers à temps plein selon le domaine d'activité de la CNP, diverses ventilations, Québec 2009	22
2.2	Répartition des employés réguliers à temps plein selon les groupes de compétence de la CNP, diverses ventilations, Québec 2009	26
2.3	Répartition des employés réguliers à temps plein selon les emplois codés selon la CNP, par groupe de compétence et domaine d'activité, ensemble du Québec, secteurs public et privé, 2009	30
2.4	Répartition des employés réguliers à temps plein selon les emplois codés selon la CNP, par groupe de compétence et domaine d'activité, administrations québécoise, fédérale et municipale, 2009	32
2.5	Répartition des employés réguliers à temps plein selon les emplois codés selon la CNP, par groupe de compétence et domaine d'activité, ensemble des syndiqués, des non-syndiqués et secteur « autre public », 2009	34
2.6	Emplois comportant l'effectif le plus important, par groupe de compétence de la CNP, secteur public et secteur privé, 2009	37

Le présent document trace, à partir des données de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2009*, un portrait de la répartition des employés réguliers à temps plein dans les entreprises de 200 employés et plus par groupes intermédiaire et de base de la CNP. Ce document comporte deux chapitres. Le premier décrit les principaux concepts et éléments méthodologiques. Parmi les concepts, le système de la *Classification nationale des professions* est présenté. Les principaux éléments méthodologiques et l'approche de collecte (plan de sondage, collecte de données, précisions sur les données et périodes de référence, traitement et analyse des données) font également l'objet d'une section. Enfin, des précisions sur l'interprétation des résultats complètent le chapitre.

Le deuxième chapitre porte sur la répartition des employés réguliers à temps plein. La première section présente les résultats de la répartition des employés selon le domaine d'activité, la seconde, selon le groupe de compétence et la troisième, selon le domaine d'activité et le groupe de compétence, pour certaines ventilations choisies en fonction de la qualité des données qu'elles présentent. La dernière section présente les emplois comportant l'effectif le plus important dans les secteurs d'appartenance public et privé.

L'Enquête sur la rémunération globale au Québec (ERG) recueille de l'information sur la rémunération et l'effectif de tous les emplois dans les entreprises de 200 employés et plus au Québec.

Ce chapitre présente certains des concepts utilisés dans l'ERG ainsi que la méthodologie de cette enquête. Les éléments abordés sont ceux utiles à l'analyse de la répartition de l'effectif exposée dans ce document. Le rapport *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec* fournit tous les détails sur la méthodologie de l'enquête et comporte également un glossaire des termes utilisés.

1.1 Principaux concepts

1.1.1 Classification nationale des professions

L'Institut collige dans l'ERG des données relatives aux professions telles que définies dans la *Classification nationale des professions* (CNP 2006)¹. La CNP est un système de classement des emplois reconnu à l'échelle canadienne et comparable aux systèmes d'autres pays. Cet outil permet de classer les emplois d'une entreprise à l'aide de la description de tâches normalisée définie pour chacun des 520 groupes de base.

La matrice de la CNP 2001 est un outil qui classe les professions à l'aide d'un code de quatre chiffres, soit le niveau de précision le plus élevé. Il est cependant possible de classer les emplois avec un degré de précision moindre. Par exemple, pour les besoins de l'ERG, l'Institut utilise le plus souvent la codification à trois chiffres. Cette classification est faite en fonction du niveau de compétence (voir tableau 1.1) et du domaine ou genre d'activité. Les trois chiffres du code CNP communiquent de l'information sur la profession; le premier indique le domaine, le second désigne le niveau de compétence généralement requis pour l'emploi alors que le dernier sert à classer les différents corps d'emploi. Prenons, par exemple, le code 213. Le premier chiffre (2) révèle qu'il s'agit d'une profession du domaine « Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés ». Le deuxième chiffre (1) signifie qu'une formation

universitaire est généralement requise pour occuper ce poste. Ensemble, ces deux chiffres indiquent déjà que cette profession se classe dans le grand groupe 21, soit celui du personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées. Le troisième chiffre désigne le groupe intermédiaire, en l'occurrence celui des professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique.

Tableau 1.1
Description des niveaux de compétence

<ul style="list-style-type: none"> • Gestion
<p>Groupe d'emplois qui englobe les membres des corps législatifs et les cadres supérieurs et intermédiaires. Le titulaire de l'emploi consacre plus de 50 % de son temps de travail à des activités de gestion.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Formation universitaire – Niveau A
<p>Ensemble des programmes d'études universitaires sanctionnées par un diplôme de premier cycle, de deuxième cycle ou de troisième cycle.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Formation collégiale – Niveau B
<p>Ensemble des programmes d'études postsecondaires sanctionnées par un diplôme d'études collégiales pré-universitaires, un diplôme d'études professionnelles (DEP), une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou un diplôme d'études collégiales techniques (DEC) qui mène généralement au marché du travail. Une formation technique vise une ou plusieurs fonctions du travail de technicienne ou de technicien. Ce niveau est aussi attribué au personnel qui exerce des fonctions de supervision ou qui assume des responsabilités importantes dans le domaine de la santé et de la sécurité (par exemple, les pompiers, les policiers et les infirmières auxiliaires).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Formation de niveau secondaire ou spécifique à l'emploi – Niveau C
<p>Ensemble des programmes d'études secondaires et postsecondaires sanctionnées par une attestation d'études professionnelles (AEP) visant l'acquisition des compétences associées à une ou à plusieurs fonctions du travail. Les fonctions du travail associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques et mènent à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé. Une à cinq années d'études secondaires ou jusqu'à deux années de formation en cours d'emploi, de cours de formation externe ou d'expérience de travail précise sont généralement exigées.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Formation en cours d'emploi – Niveau D
<p>Ensemble des processus d'apprentissage, formels ou autres, par lesquels les personnes développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs compétences sans aucune exigence scolaire particulière.</p>

1. Voici le lien du site officiel de la CNP : www5.hrsdc.gc.ca/noc/francais/cnp/2006/bienvenue.aspx.

1.2 Méthodologie et approche de collecte

1.2.1 Plan de sondage

Univers et base de sondage

La population visée par l'enquête est constituée de l'ensemble des entreprises comptant au moins 200 employés à temps plein ou à temps partiel dans les différents secteurs du marché du travail au Québec.

L'administration fédérale (employés travaillant au Québec) constitue une seule entreprise dans le cadre de l'ERG; c'est également le cas de l'administration québécoise (fonction publique, secteur public de l'éducation et secteur public de la santé et des services sociaux). Dans l'administration municipale, l'univers est défini sur la base de la population desservie par la municipalité plutôt que sur la base du nombre d'employés. Ce sont les municipalités de 25 000 habitants et plus qui font partie de l'univers d'enquête, et celles-ci comportent généralement au moins 200 employés.

Les secteurs d'activité économique suivants sont exclus de l'enquête :

- agriculture et services relatifs à l'agriculture;
- pêche et piégeage;
- exploitation forestière et services forestiers;
- construction;
- organismes internationaux et autres organismes extraterritoriaux.

Le fichier de référence de l'univers de l'enquête est la Banque de données du registre des entreprises (BDRE) de Statistique Canada. En ce qui concerne les municipalités, l'information pertinente est tirée du Répertoire des municipalités du ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire.

Stratification

Pour déterminer la taille et la composition de l'échantillon, les entreprises composant l'univers de l'enquête ont été réparties selon trois variables de

stratification : privé/public, secteur d'activité économique et taille de l'entreprise.

Privé/Public

La variable de stratification privé/public répartit les entreprises de l'univers en considérant leur appartenance au secteur privé ou public².

Secteur d'activité économique

En ce qui a trait aux entreprises du secteur public, la deuxième variable de stratification portant sur l'activité économique découpe l'univers de la façon suivante :

- éducation (commissions scolaires et cégeps);
- santé et services sociaux;
- administration provinciale (fonction publique du Québec);
- administration fédérale;
- administration municipale;
- universités;
- entreprises publiques (locales, provinciales et fédérales).

Dans le cas des entreprises du secteur privé, la deuxième variable de stratification portant sur l'activité économique découpe l'univers de la manière suivante³ :

- extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (21);
- fabrication (31, 32 et 33);
- commerce (41, 44 et 45);
- transport et entreposage (48 et 49);
- industrie de l'information et industrie culturelle (51);
- finance, assurances, immobilier et location (52 et 53);

2. Le secteur public contient toutes les unités institutionnelles sous contrôle gouvernemental. Ce contrôle peut prendre la forme de propriété exclusive d'une unité institutionnelle ou d'une participation majoritaire sous forme d'actions donnant droit de vote.

3. La classification utilisée est le *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord* (SCIAN) 2007.

- autres secteurs de l'industrie des services⁴ (54, 55, 56, 61, 62, 71, 72 et 81) excluant : éducation (commissions scolaires et cégeps), universités, santé et services sociaux, entreprises publiques.

Taille de l'entreprise

La troisième variable de stratification, la taille de l'entreprise, est déterminée selon le nombre d'employés. Cette stratification répartit les entreprises en deux ou trois catégories. Les bornes définissant les strates de taille sont variables d'un secteur d'activité à l'autre.

Échantillon

Le plan de sondage de l'enquête est un plan stratifié à deux degrés pour ce qui est de la CNP. Le premier degré consiste en un échantillon stratifié d'entreprises. L'étape du profilage permet de découper l'entreprise en unités de collecte pour lesquelles il est logique de recueillir des données sur la rémunération; une analyse est alors effectuée afin de caractériser l'entreprise en fonction de sa structure organisationnelle, de ses diverses politiques de rémunération, de la syndicalisation ainsi que de la centralisation de ses données sur la rémunération. Dans les entreprises plus complexes (trois unités de collecte et plus), la charge de collecte est diminuée par l'échantillonnage d'unités de collecte. Cet échantillonnage constitue le deuxième degré du plan de sondage. Les unités de collecte sélectionnées transmettent alors à l'Institut un fichier complet comportant, pour chacun des employés de l'entreprise, les données sur l'emploi et la rémunération ainsi que sur des caractéristiques personnelles.

Pour l'ERG 2009, la taille de l'échantillon est de 335 entreprises. La sélection de l'échantillon à l'intérieur des strates est de type aléatoire simple sans remise. Les unités de collecte sont tirées dans les entreprises échantillonnées. Lorsqu'elles sont au nombre de deux ou moins dans une entreprise, elles

sont recensées. Dans tout autre cas, il y a une sélection sans remise des unités de collecte avec une probabilité de sélection proportionnelle au nombre d'employés. Au total, parmi les entreprises répondantes, 379 unités de collecte ont été sélectionnées.

Cycle de collecte

L'ERG est réalisée selon un cycle de collecte de trois ans et la participation d'une entreprise est requise pour tout le cycle. Le fardeau est plus important lors de l'année d'introduction dans le groupe de rotation et diminue avec l'évolution du cycle. Dans les strates recensées (par exemple les universités), les entreprises recommencent un nouveau cycle quand le précédent est terminé.

Afin d'implanter le cycle de collecte de trois ans, la population de l'ERG a été divisée en trois blocs égaux. Un échantillon d'entreprises a été sélectionné dans chacun de ces blocs : un premier groupe d'entreprises a été introduit lors de l'ERG 2006 (groupe de rotation A), un autre l'a été lors de l'ERG 2007 (groupe de rotation B), et l'échantillon a été complété avec le groupe de rotation C, ajouté à l'ERG 2008. L'introduction des groupes de rotation s'est donc faite progressivement d'une année à l'autre.

À partir de l'ERG 2009, il y a renouvellement du tiers de l'échantillon chaque année avec le tirage d'un nouveau groupe de rotation qui en remplace un autre. Ainsi, en 2009, le groupe de rotation A a été remplacé par le groupe D, sélectionné lui aussi dans le bloc 1.

1.2.2 Collecte des données

Dans le cadre de l'ERG, plusieurs étapes et modes de collecte différents ont été implantés. Dans la collecte de type « standard », soit la plus complète (année 1 du cycle), la première étape est une entrevue téléphonique avec le répondant dans l'entreprise. Cette entrevue permet de préciser les besoins de l'Institut relativement à la réception d'un fichier de rémunération et d'autres documents pertinents. Ce fichier contient, pour chaque employé de l'entreprise, les données sur l'emploi et la rémunération (titre d'emploi, classification, salaire,

⁴ Regroupent les secteurs suivants : services professionnels, scientifiques et techniques; gestion de sociétés et d'entreprises; services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement; services d'enseignement (excluant le secteur public); soins de santé et assistance sociale (excluant le secteur public); arts, spectacles et loisirs; hébergement et services de restauration.

échelle salariale, heures régulières de travail) ainsi que sur ses caractéristiques personnelles (sexe, date d'embauche, statut de syndicalisation). Tous ces renseignements reçus sont ensuite analysés et traités, ce qui constitue la deuxième étape. La troisième étape consiste à faire la codification CNP des emplois. Finalement, une entrevue en face-à-face avec le répondant est réalisée, principalement dans le but de faire les appariements d'emplois et de compléter la collecte des données sur les avantages sociaux et la rémunération variable.

Tous les emplois des entreprises sont codés selon la CNP par des professionnels de l'Institut à l'an un du cycle de collecte. La codification se fait à trois chiffres (groupes intermédiaires) ou à quatre chiffres (codes de base).

Afin d'assurer la bonne qualité des codes attribués, le processus de codification CNP comporte jusqu'à quatre étapes distinctes. Une codification de tous les emplois est d'abord effectuée par l'analyste-enquêteur responsable du dossier de l'entreprise. Par la suite, une deuxième codification, cette fois-ci partielle, est faite par un autre analyste enquêteur et un rapport de concordance est obtenu. Un troisième codage partiel est prévu lorsque la concordance entre les deux premiers codages est insuffisante; des règles d'acceptation ou de rejet des codes permettent de s'assurer de la qualité de la codification. Si toutefois la concordance entre les trois exercices de codage ne respecte pas les règles de qualité, la codification initiale est rejetée et tous les emplois doivent être codés de nouveau.

1.2.3 Précisions sur les données et périodes de référence

Les données relatives à l'effectif concernent les employés réguliers à temps plein et sont celles en vigueur en 2007, 2008 ou 2009 – selon l'année d'introduction de l'entreprise dans l'enquête – pour tous les secteurs, sauf l'administration québécoise. Dans l'administration québécoise, l'effectif des emplois fait référence à la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008; ce sont également les employés réguliers à temps plein qui sont pris en compte, mesurés toutefois sous forme d'équivalents à temps complet.

1.2.4 Traitement et analyse des données

Plusieurs traitements et calculs sont nécessaires afin de produire des résultats.

Pondération

La pondération a pour objectif d'associer à chaque unité répondante le nombre d'unités (le poids) qu'elle « représente » dans la population visée. L'utilisation de ce poids à l'étape d'estimation permet de rapporter les données des répondants à la population visée et de faire des inférences adéquates à cette population, bien que celle-ci n'ait pas été observée dans sa totalité. Le calcul du poids tient compte de deux éléments : la probabilité de sélection à chaque degré du plan de sondage et l'ajustement pour la non-réponse.

Méthode d'estimation

Dans cette enquête, deux types d'estimations sont tirés des données de l'échantillon : l'estimation des paramètres (total, proportion) et l'estimation de la précision associée à chacun de ces paramètres. Tous les paramètres estimés ont été produits avec les données pondérées, de façon à ce qu'elles puissent être inférées à la population visée.

Fiabilité des estimations et erreur d'échantillonnage

Les résultats publiés dans ce rapport représentent des estimations de la situation qui a cours dans l'univers défini de l'enquête. Aussi, l'utilisation des résultats de l'enquête à des fins d'évaluation de la situation dans les secteurs d'activité économique exclus de l'univers de référence serait un usage inapproprié. De plus, l'enquête reflète la situation des entreprises de 200 employés et plus. Il serait donc non fondé d'extrapoler les résultats de la présente enquête aux entreprises comptant moins de 200 employés.

Comme les données proviennent d'un échantillon plutôt que de l'ensemble de la population visée, les estimations (total, proportion) comportent une erreur d'échantillonnage que l'on peut mesurer. La marge d'erreur est une mesure de précision qui sert d'abord à estimer un intervalle de confiance autour de l'estimation produite. Elle peut être calculée à partir d'une mesure appelée « erreur type d'une estimation d'échantillon », où l'erreur type représente la racine carrée de la variance estimée.

Le coefficient de variation (CV)⁵ permet aussi de quantifier la précision de l'estimation. Plus le CV est faible, plus l'estimation est précise et, à l'inverse, un CV élevé commande la prudence.

Qualité des données

Dans le cadre de l'ERG 2009, les taux d'admissibilité à l'enquête sont supérieurs à 91 % dans chacun des secteurs. Quant au taux de réponse, il est excellent, se situant à 86,3 % pour les entreprises du secteur privé, et à 97,8 % dans le secteur « autre public ».

Le tableau 1.2 indique la qualité de l'estimation en fonction de la valeur du coefficient de variation. Les CV ne figurent pas dans les tableaux de la section portant sur les résultats. Lorsque les estimations sont de qualité « Passable » ou « Faible », elles sont accompagnées d'un astérisque (« Passable ») ou deux (« Faible ») dans les tableaux de résultats.

Tableau 1.2
Qualité des estimations selon le coefficient de variation

Coefficient de variation (CV)	Qualité de l'estimation
≤ 5 %	Excellente
5 % < CV ≤ 10 %	Très bonne
10 % < CV ≤ 15 %	Bonne
15 % < CV ≤ 25 %	Passable (*)
> 25 %	Faible (**)

5. Exprimé en pourcentage, le CV est obtenu en divisant l'erreur type de l'estimation par l'estimation elle-même.

Confidentialité des données

Conformément à sa loi constitutive, l'ISQ doit respecter la confidentialité des données recueillies. Dans la présente enquête, les règles suivantes ont été appliquées :

- une statistique est confidentielle si elle est calculée à partir d'un petit nombre d'entreprises;
- une statistique est également confidentielle si seulement quelques entreprises contribuent à un grand pourcentage de la valeur de cette statistique.

Aux fins d'application de ces règles de confidentialité, la contribution des données d'une entreprise à la valeur statistique est prise en compte. Cette contribution dépend du nombre d'employés (pondération par l'effectif).

Les données de l'administration québécoise (commissions scolaires et cégeps, santé et services sociaux, fonction publique du Québec) et celles de l'administration fédérale font exception parce qu'elles sont d'ordre public.

1.2.5 Interprétation des résultats

L'analyse des différences entre les proportions est basée sur les intervalles de confiance. Lorsqu'il n'y a pas de recoupement des intervalles de confiance entre deux résultats, il est possible d'affirmer qu'ils sont significativement différents. Par contre, lorsqu'il y a recoupement, on ne peut affirmer que les résultats sont différents. On conclut donc qu'il n'y a pas de différence significative et que les proportions sont similaires dans les deux secteurs comparés.

La répartition des employés réguliers à temps plein

Constitué de l'ensemble des entreprises de 200 employés et plus dans les différents secteurs du marché du travail au Québec, l'univers estimé de l'ERG compte approximativement 895 entreprises. Le nombre estimé d'employés réguliers à temps plein dans les entreprises de 200 employés et plus est de 927 515 (voir tableau 2.1). De ce nombre, le secteur public en compte 417 718 (45 %) alors que le secteur privé en regroupe 509 797 (55 %). Les résultats ventilés selon la syndicalisation indiquent qu'il y a 539 199 employés syndiqués (58 %) et 388 316 non-syndiqués (42 %).

L'analyse portant sur l'ensemble des employés est basée sur 140 groupes intermédiaires de la CNP. Cette classification est faite en fonction du groupe de compétence et du domaine ou genre d'activité. Les trois chiffres du code CNP communiquent de l'information sur la profession; le premier indique le domaine, le second identifie le niveau de compétence généralement requis pour l'emploi, alors que le dernier sert à classer les différents groupes intermédiaires. Cependant, certains emplois n'ont pu être codés en raison de l'ambiguïté du titre d'emploi et de l'impossibilité d'attribuer un code CNP équivalent. Au total, 97,7 % des employés ont pu se voir attribuer un code.

Dans le chapitre, l'analyse des résultats est basée sur le chevauchement des intervalles de confiance. En effet, nous avons examiné les intervalles de confiance des deux résultats que l'on désirait comparer. La règle de décision est la suivante : l'absence de chevauchement entre les intervalles indique une différence significative entre les deux résultats. Lorsqu'il y a recoupement des intervalles de confiance, on considère que le résultat est similaire dans les deux secteurs comparés.

La première section présente la répartition des employés réguliers à temps plein par domaine d'activité (tableau 2.1), la deuxième analyse la répartition selon le groupe de compétence (tableau 2.2) alors que la troisième présente la répartition selon les domaines et les groupes de compétence, et ce, pour l'ensemble du Québec ainsi que pour certaines ventilations. Enfin, la dernière section trace un portrait des emplois comportant l'effectif le plus important dans les secteurs public et privé.

2.1 Répartition des employés selon le domaine d'activité

Ensemble du Québec

- Dans l'ensemble du Québec, le domaine d'activité « Affaires, finance et administration » compte la proportion la plus élevée d'employés (26,1 %), suivi du domaine « Vente et services » (17,0 %). Dans cinq autres domaines, les pourcentages varient de 7,5 % à 13,2 %. Deux domaines se démarquent avec de plus faibles poids: il s'agit des domaines « Arts, culture, sports et loisirs » (2,2 %) et « Secteur primaire » (0,5 %).
- Dans 7 ventilations sur 19, le domaine d'activité qui compte la proportion la plus élevée d'employés est celui des « Affaires, finance et administration ».
- La répartition des employés est très différente entre les secteurs d'appartenance public et privé. En effet, les proportions diffèrent dans six des neuf domaines d'activité. Il n'est pas surprenant que le secteur public regroupe un pourcentage plus important d'employés dans les domaines « Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion » et « Secteur de la santé » (respectivement 27,0 % et 15,4 % des employés, comparativement à 1,8 % et 1,1 % dans le secteur privé). La proportion d'employés est plus élevée dans le secteur privé dans quatre domaines d'activité, notamment les domaines « Vente et services » et « Transformation, fabrication et services d'utilité publique » (respectivement 21,4 % et 16,8 % par rapport à 11,6 % et 0,3 % dans le secteur public). Enfin, dans les deux secteurs d'appartenance, le domaine « Affaires, finance et administration » regroupe un pourcentage important de l'effectif, soit 26 %.
- La répartition est également très différente lorsqu'on prend en compte la syndicalisation des employés. En effet, les proportions diffèrent dans tous les domaines d'activité. Le poids des employés syndiqués est plus élevé que celui des non-syndiqués dans les cinq domaines d'activité suivants : « Secteur de la santé », « Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion », « Métiers, transports et machinerie », « Secteur primaire » et « Transformation, fabrication et services d'utilité publique ». Dans les qua-

tre autres domaines d'activité, le pourcentage chez les employés non syndiqués est plus élevé que celui observé pour les syndiqués.

- Le taux de syndicalisation est très élevé dans les domaines « Secteur de la santé » (84,0 %) et « Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion » (84,8 %). En effet, dans ces domaines, respectivement 88 % et 77 % des employés proviennent de l'administration québécoise où la quasi-totalité des employés sont syndiqués. Environ 75 % des employés sont également syndiqués dans les domaines « Métiers, transport et machinerie » et « Transformation, fabrication et services d'utilité publique ». Dans quatre autres domaines, un peu moins d'un employé sur deux est syndiqué; le taux de syndicalisation varie d'environ 40,9 % (« Vente et services ») à 48,8 % (« Arts, culture, sports et loisirs »).

Secteur privé

- La répartition selon la syndicalisation des employés du secteur privé diffère dans cinq des neuf domaines d'activité. Le poids des employés syndiqués est supérieur à celui des employés non syndiqués dans les domaines « Métiers, transport et machinerie » et « Transformation, fabrication et services d'utilité publique » (respectivement 26,0 % et 33,9 % des employés syndiqués comparativement à 5,8 % et 6,9 % des non-syndiqués du secteur privé). En revanche, la proportion d'employés non syndiqués est plus élevée que celle observée pour les employés syndiqués dans trois domaines d'activité, soit « Affaires, finance et administration », « Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés » et « Vente et services » (respectivement 34,9 %, 15,5 % et 26,4 % par rapport à 11,6 %, 8,0 % et 12,8 %).
- Le taux de syndicalisation est élevé dans les domaines d'activité « Métiers, transports et machinerie » et « Transformation, fabrication et services d'utilité publique », ou il s'établit à environ 73 %. Dans les domaines d'activité « Arts, culture, sports et loisirs », « Vente et services » et « Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés », environ 20 % des employés ont ce statut.

Tableau 2.1

Répartition des employés réguliers à temps plein selon le domaine d'activité¹ de la CNP, diverses ventilations, Québec, 2009

Secteur	Affaires, finance et administration (1)		Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)		Secteur de la santé (3)		Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)		Arts, culture, sports et loisirs (5)		Vente et services (6)	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Ensemble du Québec	242 237	26,1	100 679	10,9	69 888	7,5	122 354	13,2	20 267	2,2	157 382	17,0
Ensemble												
Syndiqué	109 564	20,3	43 331	8,0	58 722	10,9	103 723	19,2	9 895	1,8	64 431	12,0
Non syndiqué	132 673	34,2	57 348	14,8	11 166	2,9	18 631	4,8	10 372	2,7	92 952	23,9 **
Privé	134 235	26,3	64 824	12,7	5 699 *	1,1	9 395 *	1,8	11 009	2,2	109 095	21,4
Public	108 002	25,9	35 856	8,6	64 189	15,4	112 959	27,0	9 258	2,2	48 288	11,6
Privé												
Employés syndiqués	21 740	11,6	14 906 *	8,0	3 396 *	1,8	2 081 *	1,1	2 630 *	1,4	23 902	12,8
Employés non syndiqués	112 495	34,9	49 917	15,5	2 303 *	0,7	7 314 *	2,3	8 378 *	2,6	85 192	26,4
Entreprises de 200 à 499 employés	23 980	21,0	9 986 *	8,7	x	x	3 939 *	3,5	1 370 *	1,2	23 535	20,6
Entreprises de 500 employés et plus	110 255	27,9	54 838	13,9	4 722 *	1,2	5 456	1,4	9 638 *	2,4	85 559	21,6
RMR ² de Montréal	86 086	28,6	41 384	13,8	4 784 *	1,6	6 978 *	2,3	8 878 *	3,0	65 068	21,6
RMR de Québec	12 785 *	29,2	6 865 *	15,7	283 *	0,7	1 049 *	2,4	559 *	1,3	11 698	26,8
Finance et assurances	40 767	73,1	4 893	8,8	x	x	1 090	2,0	830 *	1,5	4 032	7,2
Hébergement et restauration	769 *	5,8	30 *	0,2	x	x	12 *	0,1	66 *	0,5	11 545 *	86,5
Commerce	22 841 *	20,3	3 986 *	3,6	x	x	931 *	0,8	1 743 *	1,6	63 207	56,3
Fabrication	28 063	15,0	23 480	12,6	195 *	0,1	1 555 *	0,8	1 118 *	0,6	10 138	5,4
Public												
Administration québécoise	47 202	18,5	13 338	5,2	61 324	24,0	93 701	36,7	4 165	1,6	24 642	9,7
Administration municipale	8 942	23,3	3 684	9,6	8 *	0,0	1 332	3,5	1 286	3,4	14 477	37,7
Administration fédérale	24 088	55,4	7 939	18,3	533	1,2	5 320	12,2	2 153	5,0	2 181	5,0
Universitaire	5 753	25,6	2 273	10,1	1 022	4,6	10 201	45,4	1 153	5,1	736	3,3
Entreprises publiques	22 017	37,8	8 622	14,8	x	x	2 404	4,1	501	0,9	6 251 *	10,7

■ Résultat le plus élevé de la comparaison par paire des deux secteurs d'appartenance.

x Donnée confidentielle.

* Précision passable; utiliser avec prudence.

1. Le domaine d'activité repose sur le genre de travail réalisé, mais il traduit également le champ de formation ou l'expérience qui sont normalement requis pour accéder à la profession. Cela comprend le domaine d'études exigé, ainsi que le secteur dans lequel on a été employé dans les cas où il faut avoir acquis de l'expérience dans la filière interne pour accéder à l'emploi. Ces catégories sont destinées à désigner des segments facilement compris du monde du travail.
2. Région métropolitaine de recensement (RMR) : Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2009.*

Traitement : Institut de la statistique du Québec

Métiers, transport et machinerie (7)	Secteur primaire (8)		Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)		Emplois non codés		Total		Secteur		
	n	%	n	%	n	%	Effectif	Groupes intermé- diaires			
	n	%	n	%	n	%	n	n			
96 464	10,4		4 239 *	0,5	86 924	9,4	21 286	2,3	927 515	140	Ensemble du Québec
75 784	14,1		3 556 *	0,7	64 436	12,0	5 729 *	1,1	539 199	135	Ensemble
20 679	5,3		683 *	0,2	22 489	5,8	15 556 *	4,0	388 316	134	Syndiqué
											Non syndiqué
67 150	13,2		2 707 *	0,5	85 722	16,8	15 840 *	3,1	509 797	139	Privé
29 314	7,0		1 532	0,4	1 203	0,3	5 446	1,3	417 718	129	Public
											Privé
48 573	26,0		2 077 *	1,1	63 356	33,9	4 403 *	2,4	187 087	123	Employés syndiqués
18 577	5,8		630 *	0,2	22 365	6,9	11 437 *	3,5	322 710	134	Employés non syndiqués
18 671 *	16,3		x *	x	28 247	24,7	2 532 *	2,2	114 282	127	Entreprises de 200 à 499 employés
48 479	12,3		2 506 *	0,6	57 474	14,5	13 308 *	3,4	395 515	138	Entreprises de 500 employés et plus
32 047	10,7		136 *	0,1	41 274 *	13,7	11 442 *	3,8	300 956	134	RMR ² de Montréal
6 411 *	14,7		0 *	0,0	2 391 *	5,5	1 178 *	2,7	43 717	113	RMR de Québec
104 *	0,2		0 *	0,0	x	x	3 199 *	5,7	55 752	67	Finance et assurances
364 *	2,7		x	x	0 *	0,0	494 *	3,7	13 349	67	Hébergement et restauration
12 323	11,0		x	x	2 742 *	2,4	3 598 *	3,2	112 308	113	Commerce
33 857	18,1		1 813 *	1,0	80 522	43,0	5 375 *	2,9	187 163	127	Fabrication
											Public
4 798	1,9		1 206	0,5	81	0,0	3 803 *	1,5	255 074	100	Administration québécoise
7 261	18,9		256	0,7	567	1,5	444	1,2	38 432	102	Administration municipale
1 107	2,6		52	0,1	19	0,0	31 *	0,1	43 487	86	Administration fédérale
587	2,6		17	0,1	104 *	0,5	455	2,0	22 470	105	Universitaire
15 561	26,7		x	x	432	0,7	713 *	1,2	58 255	112	Entreprises publiques

- La proportion d'employés est différente dans trois domaines d'activité lorsque l'on considère la taille des entreprises. Dans les entreprises de 500 employés et plus du secteur privé, le domaine « Affaires, finance et administration » regroupe le plus fort pourcentage de l'effectif total, soit 27,9 %. Cette proportion est plus importante que celle notée dans les entreprises de moindre taille (21,0 %). Dans ces dernières entreprises, les employés sont plus nombreux dans le domaine « Transformation, fabrication et services d'utilité publique » (24,7 % comparativement à une proportion de 14,5 % dans les plus grandes entreprises). Dans six des neuf domaines d'activité, il n'y a pas de différence significative dans le poids des employés selon la taille de l'entreprise.
- Selon la région métropolitaine de recensement (RMR), le pourcentage d'employés est plus élevée dans la RMR de Montréal que celui noté dans la RMR de Québec dans les domaines d'activité « Arts, culture, sports et loisirs », « Secteur primaire » et « Transformation, fabrication et services d'utilité publique ». Dans ce domaine, les proportions s'établissent à 13,7 % des employés du secteur privé de la RMR de Montréal par rapport à 5,5 % dans la RMR de Québec. Il n'y a pas de différences significatives dans les pourcentages entre la RMR de Montréal et celle de Québec dans six des neuf domaines.
- Parmi tous les secteurs présentés, c'est dans celui de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location que la proportion d'employés du domaine d'activité « Affaires, finance et administration » est la plus élevée, soit 73,1 % de l'effectif total de ce secteur. Les secteurs de l'hébergement et de la restauration et du commerce comptent un pourcentage important d'employés dans le domaine d'activité « Vente et services », soit respectivement 86,5 % et 56,3 %, alors que le secteur de la fabrication regroupe le pourcentage le plus élevé d'employés dans le domaine d'activité « Transformation, fabrication et services d'utilité publique » (43,0 %).

Secteur public

- La comparaison entre les administrations québécoise, fédérale et municipale indique que la proportion d'employés dans le domaine d'activité « Affaires, finance et administration » est la plus élevée dans l'administration fédérale (55,4 %), suivie de l'administration municipale (23,2 %) et de l'administration québécoise (18,5 %). Les responsabilités fédérales sont donc davantage de nature administrative que celles des deux autres paliers de l'administration publique. Une autre différence importante concerne les domaines d'activité « Secteur de la santé » et « Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion » où seule l'administration québécoise compte un pourcentage important d'employés (respectivement 24,0 % et 36,7 %). Enfin, dans le domaine d'activité « Vente et services », l'administration municipale regroupe la plus importante proportion d'employés (37,7 %). Cela s'explique par le fait que les policiers et les pompiers sont inclus dans ce domaine.
- C'est dans le secteur universitaire que l'on retrouve le pourcentage le plus important d'employés pour le domaine d'activité « Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion », soit 45,4 %.

2.2 Répartition des employés selon le groupe de compétence

Ensemble du Québec

- Dans l'ensemble du Québec, les proportions d'employés occupant des emplois des niveaux de compétence collégiale et secondaire sont de 29,3 % et 28,5 % respectivement, alors que le niveau de compétence universitaire regroupe 24,9 % de l'effectif total. Le pourcentage des employés est plus faible dans le groupe de gestion (6,7 %) et au niveau de compétence « Formation en cours d'emploi » (8,3 %).
- Dans la plupart des ventilations présentées, la proportion d'employés occupant des emplois de niveau de compétence collégiale se situe entre 25 % et 30 % du total de l'effectif.
- Le poids des employés occupant des emplois des niveaux de compétence universitaire, secondaire et « Formation en cours d'emploi » est plus élevé chez les employés syndiqués que chez les non-syndiqués (respectivement 27,8 % et 20,9 % au niveau universitaire, 31,8 % et 23,9 % au niveau secondaire et 10,5 % et 5,1 % au niveau « Formation en cours d'emploi »). Par contre, comme on peut s'y attendre, la proportion d'employés occupant des emplois de gestion est plus faible chez les syndiqués par rapport aux non-syndiqués, soit respectivement de 0,5 % et de 15,2 %. Chez les employés occupant des emplois de niveau de compétence collégiale, il n'y a pas de différence significative dans les pourcentages selon que les employés soient syndiqués ou non (environ 29 % dans les deux cas).
- Plus de 60 % des employés sont syndiqués dans les groupes de compétences universitaire, secondaire et « Formation en cours d'emploi ». Comme on peu s'y attendre, le groupe de compétence affichant le taux de syndicalisation le plus faible est celui de la gestion (4,7 %).

- Dans le secteur public, c'est le niveau de compétence universitaire qui regroupe la plus forte proportion d'employés, soit 37,9 % de l'effectif total. Cette proportion est supérieure à celle notée dans le secteur privé (14,3 %). Dans ce dernier secteur, la proportion d'employés est plus élevée que celles du secteur public dans les niveaux de compétence secondaire (35,5 % comparativement à 19,9 %), « Formation en cours d'emploi » (10,8 % par rapport à 5,2 %) et, dans une moindre mesure, dans le groupe de gestion (7,2 % comparativement à 6,0 %). Le niveau de compétence collégiale regroupe un poids important de l'effectif dans les deux ventilations (environ 29 %).

Secteur privé

- La proportion d'employés occupant des emplois des groupes de gestion et de compétence universitaire est beaucoup plus élevée chez les employés non syndiqués que chez les syndiqués (respectivement 11,4 % et 0,1 % dans le groupe de gestion et 20,6 % et 3,6 % au niveau de compétence universitaire). Par contre, le pourcentage d'employés non syndiqués occupant des emplois des niveaux de compétence secondaire et « Formation en cours d'emploi » est plus faible que celui noté pour les employés syndiqués (respectivement 28,4 % et 47,8 % au niveau de compétence secondaire et 6,2 % et 18,9 % pour le niveau « Formation en cours d'emploi »). Chez les employés occupant des emplois de niveau de compétence collégiale, la proportion est semblable dans les deux ventilations (environ 28 %).
- Environ un employé sur deux a un statut de syndiqué dans le groupe de compétence secondaire. Le taux de syndicalisation est estimé à 34,5 % au niveau collégial et à 64,0 % au niveau « Formation en cours d'emploi ». Les groupes de compétence où le taux de syndicalisation est le plus faible sont ceux des emplois de gestion (0,7 %) et de niveau universitaire (9,3 %).

Tableau 2.2

Répartition des employés réguliers à temps plein selon les groupes de compétence de la CNP¹, diverses ventilations, Québec, 2009

Secteur	Gestion		Universitaire		Collégiale ²		Secondaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Ensemble du Québec	61 935	6,7	231 289	24,9	272 044	29,3	264 207	28,5
Ensemble								
Syndiqué	2 934	0,5	149 993	27,8	152 355	28,3	171 365	31,8
Non syndiqué	59 001	15,2	81 296	20,9	119 689	30,8	92 842	23,9
Privé	36 884	7,2	73 129	14,3	147 625	29,0	181 155	35,5
Public	25 051	6,0	158 160	37,9	124 419	29,8	83 052	19,9
Privé								
Employés syndiqués	262 *	0,1	6 817 *	3,6	50 928	27,2	89 376	47,8
Employés non syndiqués	36 622	11,4	66 312	20,6	96 698	30,0	91 779	28,4
Entreprises de 200 à 499 employés	7 059	6,2	10 824 *	9,5	30 330	26,5	44 893	39,3
Entreprises de 500 employés et plus	29 825	7,5	62 305	15,8	117 295	29,7	136 262	34,5
RMR ⁴ de Montréal	23 116	7,7	49 637	16,5	84 434	28,1	104 023	34,6
RMR de Québec	2 921	6,7	7 122 *	16,3	14 150	32,4	15 000 *	34,3
Finance et assurances	5 998	10,8	14 710	26,4	15 729	28,2	16 045	28,8
Hébergement et restauration	680 *	5,1	135 *	1,0	3 197 *	24,0	2 368 *	17,7
Commerce	11 016	9,8	4 948 *	4,4	32 288	28,8	48 659	43,3
Fabrication	9 207	4,9	18 959 *	10,1	49 841	26,6	76 881	41,1
Public								
Administration québécoise	13 879	5,4	119 053	46,7	62 325	24,4	42 232	16,6
Administration municipale	2 167	5,6	3 154	8,2	21 437	55,8	7 288	19,0
Administration fédérale	3 616	8,3	14 009	32,2	17 670	40,6	7 790	17,9
Universitaire	1 424	6,3	12 047	53,6	5 709	25,4	2 208	9,8
Entreprises publiques	3 966	6,8	9 897	17,0	17 277	29,7	23 534	40,4

■ Résultat le plus élevé de la comparaison par paire des deux secteurs d'appartenance.

* Précision passable; utiliser avec prudence.

- Dans la CNP, les professions sont classées selon cinq groupes : les emplois de gestion et quatre niveaux de compétence (universitaire, collégiale, secondaire, formation en cours d'emploi).
- Ensemble des programmes d'études collégiales sanctionnées par un diplôme préuniversitaire ou un diplôme d'études collégiales techniques qui mène généralement au marché du travail. Ce groupe considère également d'autres formations jugées équivalentes (par exemple : celles des pompiers et des infirmières auxiliaires autorisées). Pour plus d'information, voir le site officiel de la CNP.
- Le niveau de compétence « formation en cours d'emploi » comprend les emplois pour lesquels aucune exigence scolaire particulière n'est requise. La formation repose sur un ensemble de processus d'apprentissages, formels ou autres, par lesquels les personnes développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs compétences.
- Région métropolitaine de recensement (RMR) : Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2009.*

Traitement : Institut de la statistique du Québec

Formation en cours d'emploi ³		Emplois non codés		Total		Secteur
n	%	n	%	Effectif	Groupes intermé- diaires	
				n		
76 753	8,3	21 286	2,3	927 515	140	Ensemble du Québec
56 822	10,5	5 729 *	1,1	539 199	135	Ensemble
19 932 *	5,1	15 556 *	4,0	388 316	134	Syndiqué Non syndiqué
55 164	10,8	15 840 *	3,1	509 797	139	Privé
21 589	5,2	5 446	1,3	417 718	129	Public
35 301	18,9	4 403 *	2,4	187 087	123	Privé
19 863 *	6,2	11 437 *	3,5	322 710	134	Employés syndiqués Employés non syndiqués
18 644 *	16,3	2 532 *	2,2	114 282	127	Entreprises de 200 à 499 employés
36 520	9,2	13 308 *	3,4	395 515	138	Entreprises de 500 employés et plus
28 304	9,4	11 442 *	3,8	300 956	134	RMR de Montréal
3 347 *	7,7	1 178 *	2,7	43 717	113	RMR de Québec
72 *	0,1	3 199 *	5,7	55 752	67	Finance et assurances
6 475 *	48,5	494 *	3,7	13 349	67	Hébergement et restauration
11 799 *	10,5	3 598 *	3,2	112 308	113	Commerce
26 900	14,4	5 375 *	2,9	187 163	127	Fabrication
13 782	5,4	3 803 *	1,5	255 074	100	Public
3 942	10,3	444	1,2	38 432	102	Administration québécoise
371	0,9	31 *	0,1	43 487	86	Administration municipale
627	2,8	455	2,0	22 470	105	Administration fédérale
2 867 *	4,9	713 *	1,2	58 255	112	Universitaire Entreprises publiques

- Le pourcentage d'employés occupant des emplois de niveau de compétence universitaire est plus faible dans les entreprises de 200 à 499 employés que dans celles de 500 employés et plus du secteur privé (respectivement 9,5 % et 15,8 %). Par contre, dans le niveau « Formation en cours d'emploi », la proportion est plus élevée dans les entreprises de 200 à 499 employés que dans celles de 500 employés et plus. Par ailleurs, le pourcentage d'employés occupant des emplois de gestion et des niveaux de compétence collégiale et secondaire n'est pas statistiquement différente selon la taille de l'entreprise.
- Dans tous les groupes de compétence, il n'y a pas de différence de proportions entre les entreprises du secteur privé de la RMR de Montréal et celle de Québec. Dans les entreprises privées des deux régions, les niveaux de compétence regroupant le plus d'employés sont les suivants : secondaire (environ 34 %), collégiale (environ 30 %) et universitaire (16 %).
- Le pourcentage d'employés occupant des emplois de niveau de compétence secondaire est particulièrement élevé dans les secteurs de la fabrication et du commerce (respectivement 41,1 % et 43,3 %). Par contre, il est plus faible dans le secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location ainsi que dans celui de l'hébergement et de la restauration, soit respectivement de 28,8 % et de 17,7 %. Il n'est pas surprenant que le secteur du commerce et celui de l'hébergement et de la restauration aient un pourcentage d'employés occupant des emplois de niveau de compétence universitaire parmi les plus bas de tous les secteurs (respectivement 4,4 % et 1,0 %). Enfin, il est à noter que le secteur de l'hébergement et de la restauration compte une proportion particulièrement élevée d'employés de niveau de compétence « Formation en cours d'emploi », soit 48,5 %.
- C'est dans le secteur universitaire que le pourcentage d'employés occupant des emplois de niveau de compétence universitaire est le plus élevé (53,6 %) parmi toutes les ventilations présentées. À l'opposé, on y retrouve la proportion la plus faible d'employés occupant des emplois de niveau de compétence secondaire, soit 9,8 %.

Secteur public

- Parmi les trois paliers de l'administration publique, c'est dans l'administration québécoise que la proportion d'employés occupant des emplois de niveau de compétence universitaire est la plus élevée (46,7 %), suivie de l'administration fédé-

2.3 Répartition des employés selon le domaine d'activité et le groupe de compétence

Cette section présente, pour les principales ventilations retenues en fonction de la qualité des données qu'elles présentent, des données croisées selon le genre et le niveau de compétence pour les groupes intermédiaires de la CNP. Le nombre d'employés réguliers à temps plein ainsi que la proportion de l'effectif qu'ils représentent sont fournis.

Les résultats sont présentés selon 9 ventilations, soit : l'ensemble du Québec, le secteur public, le secteur privé, le secteur « autre public », l'administration québécoise, l'administration fédérale, les administrations municipales, l'ensemble des syndiqués et l'ensemble des non-syndiqués. Ces ventilations ont été retenues parce que la qualité de leurs estimations est généralement considérée de bonne à excellente.

Tableau 2.3

Répartition des employés réguliers à temps plein selon les emplois codés selon la CNP, par groupe de compétence¹ et domaine d'activité², ensemble du Québec, secteurs public et privé, 2009

Domaine d'activité	Gestion		Universitaire		Collégiale		Secondaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Ensemble du Québec								
Affaires, finance et administration (1)	17 331	7,0	37 064	14,9	79 266	32,0	108 576	43,8
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	5 580	5,5	49 808	49,5	45 292	45,0
Secteur de la santé (3)	7 368	10,5	32 249	46,1	15 411	22,1	14 860	21,3
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)	5 072	4,2	102 977	84,2	14 305	11,7
Arts, culture, sports et loisirs (5)	847	4,2	9 192	45,4	10 228	50,5
Vente et services (6)	15 804	10,0	52 802	33,6	44 601	28,3
Métiers, transport et machinerie (7)	2 067	2,1	45 341	47,0	41 603	43,1
Secteur primaire (8)	105 *	2,5	2 237 *	52,8	399 *	9,4
Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)	1 967	2,3	7 162	8,2	54 168	62,3
Emplois non codés
Total	61 935	6,7	231 289	24,9	272 044	29,3	264 207	28,5
Secteur public								
Affaires, finance et administration (1)	5 901	5,4	10 274	9,4	44 411	40,5	47 416	43,2
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	2 568	7,2	17 856	49,8	15 432	43,0
Secteur de la santé (3)	7 040	11,0	30 934	48,2	13 504	21,0	12 711	19,8
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)	5 064	4,5	94 547	83,7	13 347	11,8
Arts, culture, sports et loisirs (5)	312	3,4	4 549	49,1	4 397	47,5
Vente et services (6)	1 870 *	3,9	20 006	41,4	11 157	23,1
Métiers, transport et machinerie (7)	576	2,0	13 044	44,5	10 847	37,0
Secteur primaire (8)	0 *	0,0	166	10,8	x	x
Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)	48	4,0	112	9,3	895	74,4
Emplois non codés
Total	25 051	6,0	158 160	37,9	124 419	29,8	83 052	19,9
Secteur privé								
Affaires, finance et administration (1)	11 431	8,3	26 789	19,4	34 855	25,2	61 160	44,2
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	3 012	4,7	31 953	49,3	29 859	46,1
Secteur de la santé (3)	327 *	5,7	1 315 *	23,1	1 908 *	33,5	2 149 *	37,7
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)	8 *	0,1	8 430 *	89,7	958 *	10,2
Arts, culture, sports et loisirs (5)	535 *	4,9	4 643 *	42,2	5 831 *	53,0
Vente et services (6)	13 935	12,8	32 796	30,1	33 444	30,7
Métiers, transport et machinerie (7)	1 491	2,2	32 298	48,1	30 756	45,8
Secteur primaire (8)	105 *	3,9	2 072 *	76,5	372 *	13,7
Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)	1 919	2,2	7 050	8,2	53 274	62,2
Emplois non codés
Total	36 884	7,2	73 129	14,3	147 625	29,0	181 155	35,5

x Donnée confidentielle.

* Précision passable; utiliser avec prudence.

- Dans la CNP, les professions sont classées selon cinq groupes : les emplois de gestion et quatre niveaux de compétence (universitaire, collégiale, secondaire, formation en cours d'emploi).
- Le domaine d'activité repose sur le genre de travail réalisé, mais il traduit également le champ de formation ou l'expérience qui sont normalement requis pour accéder à la profession. Cela comprend le domaine d'études exigé, ainsi que le secteur dans lequel on a été employé dans les cas où il faut avoir acquis de l'expérience dans la filière interne pour accéder à l'emploi. Ces catégories sont destinées à désigner des segments facilement compris du monde du travail.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2009.*

Traitement : Institut de la statistique du Québec

Formation en cours d'emploi		Emplois non codés		Total		Domaine d'activité
n	%	n	%	n	%	
...	248 032	100,0	Affaires, finance et administration (1)
...	100 679	100,0	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	69 888	100,0	Secteur de la santé (3)
...	122 354	100,0	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)
...	20 267	100,0	Arts, culture, sports et loisirs (5)
44 175	28,1	157 382	100,0	Vente et services (6)
7 453	7,7	96 464	100,0	Métiers, transport et machinerie (7)
1 498	35,3	4 239 *	100,0	Secteur primaire (8)
23 627	27,2	86 924	100,0	Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	21 286	100,0	21 286	100,0	Emplois non codés
76 753	8,3	927 515	100,0	Total
...	109 674	100,0	Affaires, finance et administration (1)
...	35 856	100,0	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	64 189	100,0	Secteur de la santé (3)
...	112 959	100,0	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)
...	9 258	100,0	Arts, culture, sports et loisirs (5)
15 255	31,6	48 288	100,0	Vente et services (6)
4 848	16,5	29 314	100,0	Métiers, transport et machinerie (7)
1 339	87,4	1 532	100,0	Secteur primaire (8)
148	12,3	1 203	100,0	Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	5 446	100,0	5 446	100,0	Emplois non codés
21 589	5,2	417 718	100,0	Total
...	138 358	100,0	Affaires, finance et administration (1)
...	64 824	100,0	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	5 699 *	100,0	Secteur de la santé (3)
...	9 395 *	100,0	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)
...	11 009	100,0	Arts, culture, sports et loisirs (5)
28 920	26,5	109 095	100,0	Vente et services (6)
2 606 *	3,9	67 150	100,0	Métiers, transport et machinerie (7)
159 *	5,9	2 707 *	100,0	Secteur primaire (8)
23 479	27,4	85 722	100,0	Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	15 840 *	100,0	15 840 *	100,0	Emplois non codés
55 164	10,8	509 797	100,0	Total

Tableau 2.4

Répartition des employés réguliers à temps plein selon les emplois codés selon la CNP, par groupe de compétence¹ et domaine d'activité², administrations québécoise, fédérale et municipale, Québec, 2009

Domaine d'activité	Gestion		Universitaire		Collégiale		Secondaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Administration québécoise								
Affaires, finance et administration (1)	1 954	4,1	3 220	6,7	19 819	41,3	22 209	46,3
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	145	1,1	6 700	50,2	6 493	48,7
Secteur de la santé (3)	6 265	10,2	30 313	49,4	12 417	20,3	12 329	20,1
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)	4 032	4,3	77 037	82,2	12 632	13,5
Arts, culture, sports et loisirs (5)	0 *	0,0	1 783	42,8	2 382	57,2
Vente et services (6)	398	1,6	5 956	24,2	7 191	29,2
Métiers, transport et machinerie (7)	271	5,7	2 625	54,7	398	8,3
Secteur primaire (8)	0 *	0,0	x	0,1	24	x
Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)	0 *	0,0	0 *	0,0	81	100,0
Emplois non codés
Total	13 879	5,4	119 053	46,7	62 325	24,4	42 232	16,6
Administration fédérale								
Affaires, finance et administration (1)	1 927	8,0	2 436	10,1	13 941	57,7	5 784	24,0
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	702	8,8	5 291	66,7	1 946	24,5
Secteur de la santé (3)	15	2,8	370	69,4	0 *	0,0	148	27,8
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)	751	14,1	4 418	83,1	151	2,8
Arts, culture, sports et loisirs (5)	44	2,0	1 494	69,4	615	28,6
Vente et services (6)	112	5,1	224	10,3	1 587	72,8
Métiers, transport et machinerie (7)	x	x	746	67,4	254	22,9
Secteur primaire (8)	0 †	0,0	44	84,6	x	x
Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)	0 †	0,0	3	15,8	16	84,2
Emplois non codés
Total	3 616	8,3	14 009	32,2	17 670	40,6	7 790	17,9
Administration municipale								
Affaires, finance et administration (1)	572	6,3	898	9,9	3 191	35,0	4 281	47,0
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	339	9,2	1 096	29,8	2 249	61,1
Secteur de la santé (3)	x *	x	x	x	x	37,5	0 *	x
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)	213	16,0	700	52,6	x	31,5	...	x
Arts, culture, sports et loisirs (5)	203	15,8	459	35,7	624	48,5
Vente et services (6)	562	3,9	12 226	84,5	430	3,0
Métiers, transport et machinerie (7)	52	0,7	2 500	34,4	2 259	31,1
Secteur primaire (8)	0 *	0,0	118	46,1	x	x
Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)	47	8,3	107	18,9	316	55,7
Emplois non codés
Total	2 167	5,6	3 154	8,2	21 437	55,8	7 288	19,0

x Donnée confidentielle.

* Précision passable; utiliser avec prudence.

1. Dans la CNP, les professions sont classées selon cinq groupes : les emplois de gestion et quatre niveaux de compétence (universitaire, collégiale, secondaire, formation en cours d'emploi).
2. Le domaine d'activité repose sur le genre de travail réalisé, mais il traduit également le champ de formation ou l'expérience qui sont normalement requis pour accéder à la profession. Cela comprend le domaine d'études exigé, ainsi que le secteur dans lequel on a été employé dans les cas où il faut avoir acquis de l'expérience dans la filière interne pour accéder à l'emploi. Ces catégories sont destinées à désigner des segments facilement compris du monde du travail.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2009.*

Traitement : Institut de la statistique du Québec

Formation en cours d'emploi		Emplois non codés		Total		Domaine d'activité
n	%	n	%	n	%	
...	48 016	100,0	Affaires, finance et administration (1)
...	13 338	100,0	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	61 324	100,0	Secteur de la santé (3)
...	93 701	100,0	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)
...	4 165	100,0	Arts, culture, sports et loisirs (5)
11 097	45,0	24 642	100,0	Vente et services (6)
1 504	31,4	4 798	100,0	Métiers, transport et machinerie (7)
1 181	97,9	1 206	100,0	Secteur primaire (8)
0 *	0,0	81	100,0	Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	3 803 *	100,0	3 803 *	100,0	Emplois non codés
13 782	5,4	255 074	100,0	Total

...	24 152	100,0	Affaires, finance et administration (1)
...	7 939	100,0	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	533	100,0	Secteur de la santé (3)
...	5 320	100,0	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)
...	2 153	100,0	Arts, culture, sports et loisirs (5)
258	11,8	2 181	100,0	Vente et services (6)
106	9,6	1 107	100,0	Métiers, transport et machinerie (7)
7	13,5	52	100,0	Secteur primaire (8)
0 *	0,0	19	100,0	Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	31 *	100,0	31 *	100,0	Emplois non codés
371	0,9	43 487	100,0	Total

...	9 116	100,0	Affaires, finance et administration (1)
...	3 684	100,0	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	8 *	100,0	Secteur de la santé (3)
...	1 332	100,0	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)
...	1 286	100,0	Arts, culture, sports et loisirs (5)
1 260	8,7	14 477	100,0	Vente et services (6)
2 450	33,7	7 261	100,0	Métiers, transport et machinerie (7)
136	53,1	256	100,0	Secteur primaire (8)
97 *	17,1	567	100,0	Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	444	100,0	444	100,0	Emplois non codés
3 942	10,3	38 432	100,0	Total

Tableau 2.5

Répartition des employés réguliers à temps plein selon les emplois codés selon la CNP, par groupe de compétence¹ et domaine d'activité², ensembles des syndiqués, des non-syndiqués et secteur « autre public », Québec, 2009

Domaine d'activité	Gestion		Universitaire		Collégiale		Secondaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Ensemble des syndiqués								
Affaires, finance et administration (1)	736	0,7	5 614	5,1	39 585	36,1	63 629	58,1
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	x	x	18 429	42,5	24 178	55,8
Secteur de la santé (3)	214	0,4	29 974	51,0	13 824	23,5	14 711	25,1
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)	x	x	91 593	88,3	11 378	11,0
Arts, culture, sports et loisirs (5)	94	1,0	4 383	44,3	5 418	54,8
Vente et services (6)	333	0,5	19 023	29,5	16 893	26,2
Métiers, transport et machinerie (7)	x *	x	35 351	46,7	33 419	44,1
Secteur primaire (8)	0 *	0,0	1 754 *	49,3	338 *	9,5
Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)	x	x	1 844 *	2,9	42 375	65,8
Emplois non codés
Total	2 934	0,5	149 993	27,8	152 355	28,3	171 365	31,8
Ensemble des non-syndiqués								
Affaires, finance et administration (1)	16 595	12,0	31 450	22,7	39 681	28,7	44 947	32,5
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	4 856	8,5	31 379	54,7	21 113	36,8
Secteur de la santé (3)	7 154	64,1	2 275	20,4	1 588 *	14,2	150 *	1,3
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)	4 320	23,2	11 384	61,1	2 927	15,7
Arts, culture, sports et loisirs (5)	753	7,3	4 809	46,4	4 810 *	46,4
Vente et services (6)	15 471	16,6	33 779	36,3	27 708 *	29,8
Métiers, transport et machinerie (7)	2 058	10,0	9 990	48,3	8 184 *	39,6
Secteur primaire (8)	105 *	15,4	483 *	70,7	x *	x
Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)	1 922	8,6	5 318	23,7	11 793 *	52,4
Emplois non codés
Total	59 001	15,2	81 296	20,9	119 689	30,8	92 842	23,9
Secteur « autre public »								
Affaires, finance et administration (1)	3 947	6,4	7 054	11,4	24 592	39,9	25 207	40,9
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	2 423	10,8	11 156	49,5	8 939	39,7
Secteur de la santé (3)	775	27,1	621	21,7	1 087	37,9	382	13,3
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)	1 032	5,4	17 510	90,9	715	3,7
Arts, culture, sports et loisirs (5)	312	6,1	2 766	54,3	2 015	39,6
Vente et services (6)	1 472 *	6,2	14 050	59,4	3 966	16,8
Métiers, transport et machinerie (7)	305	1,2	10 419	42,5	10 449	42,6
Secteur primaire (8)	0 *	0,0	165	50,6	x	x
Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)	48	4,3	112	10,0	814	72,6
Emplois non codés
Total	11 172	6,9	39 107	24,0	62 094	38,2	40 820	25,1

x Donnée confidentielle.

* Précision passable; utiliser avec prudence.

- Dans la CNP, les professions sont classées selon cinq groupes : les emplois de gestion et quatre niveaux de compétence (universitaire, collégiale, secondaire, formation en cours d'emploi).
- Le domaine d'activité repose sur le genre de travail réalisé, mais il traduit également le champ de formation ou l'expérience qui sont normalement requis pour accéder à la profession. Cela comprend le domaine d'études exigé, ainsi que le secteur dans lequel on a été employé dans les cas où il faut avoir acquis de l'expérience dans la filière interne pour accéder à l'emploi. Ces catégories sont destinées à désigner des segments facilement compris du monde du travail.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2009.*

Traitement : Institut de la statistique du Québec

Formation en cours d'emploi		Emplois non codés		Total		Domaine d'activité
n	%	n	%	n	%	
...	109 591 *	100,0	Affaires, finance et administration (1)
...	43 331	100,0	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	58 722	100,0	Secteur de la santé (3)
...	103 723	100,0	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)
...	9 895	100,0	Arts, culture, sports et loisirs (5)
28 181	43,7	64 431	100,0	Vente et services (6)
7 006	9,2	75 784	100,0	Métiers, transport et machinerie (7)
1 464	41,2	3 556 *	100,0	Secteur primaire (8)
20 171	31,3	64 436	100,0	Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	5 729 *	100,0	5 730 *	100,0	Emplois non codés
56 822	10,5	539 199	100,0	Total
...	138 441	100,0	Affaires, finance et administration (1)
...	57 348	100,0	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	11 166	100,0	Secteur de la santé (3)
...	18 631	100,0	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)
...	10 372	100,0	Arts, culture, sports et loisirs (5)
15 994 *	17,2	92 952	100,0	Vente et services (6)
448 *	2,2	20 679	100,0	Métiers, transport et machinerie (7)
34 *	5,0	683 *	100,0	Secteur primaire (8)
3 456 *	15,4	22 489	100,0	Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	15 556 *	100,0	15 556 *	100,0	Emplois non codés
19 932 *	5,1	388 316	100,0	Total
...	61 658	100,0	Affaires, finance et administration (1)
...	22 518	100,0	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)
...	2 865	100,0	Secteur de la santé (3)
...	19 258	100,0	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)
...	5 093	100,0	Arts, culture, sports et loisirs (5)
4 158	17,6	23 646	100,0	Vente et services (6)
3 344	13,6	24 516	100,0	Métiers, transport et machinerie (7)
158	48,5	326	100,0	Secteur primaire (8)
148	13,2	1 122	100,0	Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)
...	...	1 643 *	100,0	1 643 *	100,0	Emplois non codés
7 807	4,8	162 644	100,0	Total

2.4 Emplois comportant l'effectif le plus important dans les secteurs public et privé

Dans cette section, les emplois comportant l'effectif régulier à temps plein le plus important dans chacun des groupes de compétence sont présentés.

Le nombre d'emplois présentés a été fixé à 40 pour des raisons d'espace. Dans chaque groupe de compétence, le nombre d'emplois retenus a été établi en fonction du poids relatif de ce groupe dans l'ensemble. Ainsi, à titre d'exemple, les emplois du groupe de gestion représentent 6,8 % de l'ensemble des emplois (en excluant les emplois non codés). En appliquant la même proportion sur les 40 emplois à retenir, le nombre d'emplois de ce groupe s'établit à trois. La même logique s'applique pour tous les autres groupes de compétence.

- Dans le secteur public, les trois emplois comportant l'effectif le plus important du groupe de gestion représentent environ 69,5 % de l'effectif total du groupe, alors que, dans le secteur privé, la proportion s'établit à 54,6 %.
- Les dix emplois présentés dans le niveau de compétence universitaire représentent, dans le secteur public, environ 89,3 % de l'effectif total du niveau alors que, dans le secteur privé, cette proportion est de 93,8 %.
- L'effectif des dix emplois de niveau de compétence collégiale dans le secteur public représente 80,2 % de l'effectif total de ce niveau. Dans le secteur privé, il représente environ 70,1 % de l'effectif total.
- Dans le secteur public, les douze emplois comportant l'effectif le plus important de niveau de compétence secondaire représentent environ 86,4 % de l'effectif total du niveau alors que, dans le secteur privé, cette proportion est de 78,2 %.

- L'effectif des trois emplois du niveau de compétence « Formation en cours d'emploi » dans le secteur public représente 66,3 % de l'effectif total des emplois de ce niveau. Dans le secteur privé, la proportion est de 70,6 %.

Tableau 2.6

Emplois comportant l'effectif le plus important, par groupe de compétence de la CNP, secteur public et secteur privé, Québec, 2009

Public			Privé		
Code	Titre d'emploi	Effectif (n)	Code	Titre d'emploi	Effectif (n)
Gestion					
031	Directeurs/directrices des secteurs de la santé, de l'enseignement et des services communautaires et sociaux	7 040	011	Directeurs/directrices des services administratifs	6 921
011	Directeurs/directrices des services administratifs	5 310	061	Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité	6 658
041	Directeurs/directrices de la fonction publique	5 064	062	Directeurs/directrices - commerce de détail	6 563 *
...	Tous les emplois	25 051	...	Tous les emplois	36 884
Universitaire					
414	Enseignants/enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillers/conseillères d'orientation	50 129	217	Professionnels/professionnelles en informatique	18 305 *
315	Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	24 949	111	Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité	15 933
416	Agents/agentes des politiques et des programmes, chercheurs et experts-conseils/expertes-conseils	18 898	112	Professionnels/professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	10 856
217	Professionnels/professionnelles en informatique	10 228	214	Autres professionnels/professionnelles en génie	5 850 **
412	Professeurs/professeures et assistants/assistantes d'enseignement au niveau universitaire et postsecondaire	9 790	213	Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	4 758 *
413	Enseignants/enseignantes au niveau collégial et dans les écoles de formation professionnelle	8 916	512	Professionnels/professionnelles de la rédaction, de la traduction et des relations publiques	3 909 *
112	Professionnels/professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	5 655	416	Agents/agentes des politiques et des programmes, chercheurs et experts-conseils/expertes-conseils	3 681
415	Professionnels/professionnelles en psychologie, en travail social, en counseling, en religion et en probation	4 897	411	Juges, avocats/avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	2 329 **
111	Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité	4 619	216	Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires	1 512 **
512	Professionnels/professionnelles de la rédaction, de la traduction et des relations publiques	3 188	413	Enseignants/enseignantes au niveau collégial et dans les écoles de formation professionnelle	1 467 **
...	Tous les emplois	158 160	...	Tous les emplois	73 129

Public			Privé		
Code	Titre d'emploi	Effectif (n)	Code	Titre d'emploi	Effectif (n)
Collégiale					
122	Personnel administratif et de réglementation	28 611	621	Personnel de supervision des ventes et des services	19 615 *
626	Policiers/policières et pompiers/pompières	17 046	731	Mécaniciens/mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	11 294
421	Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a.	13 347	122	Personnel administratif et de réglementation	9 322
124	Personnel en secrétariat	12 365	124	Personnel en secrétariat	9 226 *
321	Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	7 619	123	Personnel d'administration des finances et des assurances	8 709
228	Personnel technique en informatique	4 485	228	Personnel technique en informatique	8 431
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	3 706	224	Personnel technique en génie électronique et électrique	7 804 *
724	Électriciens/électriciennes et monteurs/monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	3 365	121	Personnel de supervision du travail de bureau	7 598
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	2 541	622	Personnel technique du commerce de gros	6 169 *
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	2 368	724	Électriciens/électriciennes et monteurs/monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	5 780
222	Personnel technique des sciences de la vie	2 246	223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	4 852
121	Personnel de supervision du travail de bureau	2 058	623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des achats	4 668 *
...	Tous les emplois	124 419	...	Tous les emplois	147 625
Secondaire					
141	Commis au travail général de bureau	23 323	642	Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses – commerce de détail	21 575 *
341	Personnel de soutien des services de santé	12 711	143	Commis des finances et de l'assurance	18 232
741	Conducteurs/conductrices de véhicules automobiles et opérateurs/opératrices de transport en commun	8 153	147	Commis à l'expédition et à la distribution	15 568
144	Commis de soutien administratif	5 919	145	Commis de bibliothèque, de correspondance et à l'information	15 211 **
647	Personnel de soutien familial et de garderie	5 539	745	Débardeurs/débardeuses et manutentionnaires	13 705

Public			Privé		
Code	Titre d'emploi	Effectif (n)	Code	Titre d'emploi	Effectif (n)
147	Commis à l'expédition et à la distribution	4 204	741	Conducteurs/conductrices de véhicules automobiles et opérateurs/opératrices de transport en commun	12 246 *
646	Personnel des services de protection	3 625	948	Monteurs/monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	10 224 **
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et à l'information	3 020	946	Opérateurs/opératrices de machines dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac et personnel assimilé	8 851 **
742	Conducteurs/conductrices d'équipement lourd	2 073	943	Opérateurs/opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation du bois et personnel assimilé	7 073 *
143	Commis des finances et de l'assurance	1 873	641	Représentants/représentantes des ventes - commerce de gros	7 031 *
142	Commis en bureautique et en éditique	714	141	Commis au travail général de bureau	6 066
942	Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	619	941	Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais et personnel assimilé	5 953 **
...	Tous les emplois	83 052	...	Tous les emplois	181 155
Formation en cours d'emploi					
666	Nettoyeurs/nettoyeuses	9 063	961	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	23 479
762	Manœuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	2 631	662	Autre personnel de la vente et personnel assimilé	10 099 **
664	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé dans les services alimentaires	2 618	666	Nettoyeurs/nettoyeuses	5 343 *
...	Tous les emplois	21 589	...	Tous les emplois	55 164

* Précision passable; utiliser avec prudence.

** Précision faible; utiliser avec circonspection.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2009.*

Traitement : Institut de la statistique du Québec

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui
pour le Québec de demain

Chaque année, l'Institut de la statistique du Québec réalise son *Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) qui lui permet notamment de colliger de l'information sur l'ensemble des emplois des entreprises répondantes. Cette enquête vise les entreprises de 200 employés et plus dans les différents secteurs du marché du travail.

Le présent document trace, à partir des données de la collecte 2009 de l'ERG, un portrait de la répartition des employés réguliers à temps plein selon les groupes intermédiaires de la Classification nationale des professions (CNP), et ce, selon diverses ventilations (secteurs, taille des entreprises, syndicalisation). Les résultats sont fournis par domaine d'activité et par groupe de compétence. Les emplois comptant l'effectif le plus important dans chacun des groupes de compétence sont également présentés.

Ce document constitue un des premiers jalons visant l'exploitation de la mine d'informations contenues dans l'ERG.